

FOIRE AUX QUESTIONS

1. Quelles sont les nouvelles dessertes ?

Dès le 4 novembre ces circuits seront en opération :

- **Ligne 10 Centre-ville**
- **Ligne 20 Parc industriel**
- **Ligne 30 Valleyfield Beauharnois**
- **Ligne 99 Valleyfield Vaudreuil**

Ces circuits seront desservis par des autobus et des véhicules de 6 passagers.

La ligne 10 Centre-ville dessert le secteur institutionnel et commercial. Elle offre un tracé similaire à ce qui était offert avec la navette centre-ville, soit des passages aux 30 minutes aux heures de pointe sur semaine et un horaire de fin de semaine.

La ligne 20 effectue une correspondance au Cégep en direction du parc industriel Perron.

La ligne 30 effectue le trajet vers Beauharnois à des heures fixes. Prendre note que les usagers doivent effectuer leur réservation pour ce circuit.

La ligne 99 effectue le trajet entre Valleyfield et Vaudreuil-Dorion. La desserte présente peu de changement sur semaine. **Nouveauté** - Le service est offert aussi la fin de semaine.

2. Pourquoi avoir mis fin à la gratuité de la navette centre-ville?

La gratuité constituait une approche en projet pilote grâce à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. Cette initiative a permis à de nombreux usager de faire l'essai d'un nouveau circuit d'autobus desservant le centre-ville, et ce, gratuitement.

La ligne 11 (navette centre-ville) ne sera plus en service à compter du 4 novembre prochain, mettant fin à la gratuité. Elle sera remplacée par les lignes 10 et 30. Avec la nouvelle tarification, l'usager peut effectuer des correspondances sur les différentes lignes.

La récurrence des trajets est maintenant offerte à toutes les 30 minutes sur la ligne 10 qui dessert le secteur institutionnel et commercial.

3. Pourquoi ces nouvelles dessertes ont-elles été mises en place ?

Les nouvelles dessertes ont été mises en place pour répondre à une demande croissante de transport dans certaines zones et pour améliorer l'accessibilité des transports en commun. Cela répond également à des changements urbanistiques, tels que de nouvelles zones résidentielles ou commerciales.

4. Les horaires des lignes existantes vont-ils changer ?

Oui, dans certains cas, les horaires peuvent être modifiés pour s'adapter aux nouvelles dessertes. Les usagers sont invités à consulter les nouveaux horaires sur le site Web de la STSV ou via l'application mobile TRANSIT.

Nouveauté! Des trajets sont ajoutés la fin de semaine sur la ligne 99 Vaudreuil.

5. Ces nouvelles dessertes affecteront-elles le temps de trajet ?

Les temps de trajet sont plus courts pour améliorer l'expérience usager. Des améliorations sont apportées à la fréquence des services.

6. Comment puis-je obtenir plus d'informations sur les nouvelles lignes et arrêts ?

Vous pouvez consulter les informations sur les nouvelles dessertes via :

- Site web www.stsv.ca
- Application mobile Transit (disponible via l'App store et Google Play Store)
- Affiches et panneaux d'information dans les stations et les arrêts.

7. Y aura-t-il des impacts sur les tarifs ?

La nouvelle tarification est avantageuse et offre l'accès à toutes les lignes de transport. Deux catégories de titres de transport sont disponibles à compter du 4 novembre 2024 :

TITRE A Pour un déplacement dans une même municipalité

Titres de transport	Tarif régulier	Tarif réduit
1 passage	4,50 \$	2,75 \$
Passe mensuelle	115,00 \$	70,00 \$
Étudiant Cégep Valleyfield	66,50 \$	

TITRE B Pour un déplacement d'une municipalité à une autre Pour un déplacement avec un titre de transport unique vers la Gare Vaudreuil ou Beauharnois

Titres de transport	Tarif régulier	Tarif réduit
1 passage	8,00 \$	6,00 \$
Passe mensuelle	160,00 \$	95,00 \$
Étudiant Cégep Valleyfield	66,50 \$	

ATTENTION

Pour le paiement comptant, l'utilisateur doit payer à chaque correspondance.

8. Y a-t-il des services spécifiques ajoutés pour les personnes à mobilité réduite ?

Non, ces nouvelles dessertes ne concernent pas le transport adapté.

9. Quand ces nouvelles dessertes seront-elles mises en service ?

La date de mise en service des nouvelles dessertes est le 4 novembre 2024. Consultez nos campagnes d'information, via notre site Web, nos réseaux sociaux et nos affichages dans la ville.